



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017**

L'An Deux Mil Dix Sept et le 10 Avril, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS – Sylvie ANQUETIN— André ETCHEGOIN - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY - Patou LENDRES - Maurice MARTINEZ — Frédéric PALACIO — Alain PIERRINE—Martine SEMPIETRO - Béatrice ZAGO

Absents excusés : Anne-Marie BARRERE (procuration à Bernard HALTY) - Pierre CANDALOT DIT SECALOT (procuration à Sylvie ANQUETIN) - Yves MOITY (procuration à André BERNOS) .

Absente : Carole IRLIK.

Secrétaire de séance : Sylvie ANQUETIN.

ORDRE DU JOUR

- 1- **2017-17 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 AGNOS**
- 2- **2017-18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL**
- 3- **2017-19 TAUX DE FISCALITÉ 2017**
- 4- **2017-20 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX DE VOIRIE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**
- 5- **2017-21 ATTRIBUTIONS DES BAUX DE DEFRICHEMENTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal Extraordinaire du 29 Mars 2017, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque :

Aucune objection n'étant soulevée le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

1- 2017-17 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 AGNOS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BERNOS André Maire de la Commune, Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

Investissement

Dépenses :	91 997,00 €
Recettes :	108 997,00 €

Fonctionnement

Dépenses :	653 995,00 €
Recettes :	653 995,00 €

Vote à l'unanimité.

2- 2017-18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présence de Monsieur Le Maire de la Commune André BERNOS, Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 du Lotissement Bioclimatique :

Investissement

Dépenses :	400 149,00 €
Recettes :	400 149,00 €

Fonctionnement

Dépenses :	568 101,00 €
Recettes :	568 101,00 €

Vote à l'unanimité.

3- 2017-19 TAXES D'IMPOSITION 2017

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2017 de percevoir le produit fiscal pour un montant de 171 929 €.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE que le produit fiscal pour l'année 2017 sera de 171 929 €

FIXE les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation 1 305 000	6,64 %	86 652 €
Taxe foncière bâtie 744 000	10,51%	78 205 €
Taxe foncière non-bâtie 22 200	31,86%	7 072 €

Vote à l'unanimité.

4- 2017-20 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX DE VOIRIE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le marché de groupement de commandes pour travaux de voirie a été effectué conformément à la délibération du 12/12/2016 visée en Sous-Préfecture le 20/12/2016.

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers avec l'Entreprise LAFITTE, Adjudicataire du marché.

5- 2017-21 ATTRIBUTIONS DES BAUX DE DEFRICHEMENTS

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des arrêtés préfectoraux d'attributions des baux ruraux.

Il précise que la C.D.O.A. préconise l'attribution

à M. Philippe LESTÉ :

*Bugangue « Barneix » → 3 ha 36 et *Bugangue « Bilhou » → 3 ha 36

à M. André ETCHEGOIN :

*Bugangue « Bilhou » → 4 ha 08 et *Bugangue « Bilhou » → 2 ha 02

Il rappelle également la délibération du 29 Mars 2017 sur les tarifs.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DÉCIDE d'attribuer les baux de défrichements

à M. Philippe LESTÉ :

*Bugangue « Barneix » → 3 ha 36 et *Bugangue « Bilhou » → 3 ha 36 = soit un total de 6 ha 72

à M. André ETCHEGOIN :

*Bugangue « Bilhou » → 4 ha 08 et *Bugangue « Bilhou » → 2 ha 02 = soit un total de 6 ha 10

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité.

Fin du Conseil Municipal 21 h 500

La secrétaire de séance :
S. ANQUETIN

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 Avril 2017 à 5 délibérations.

2017-17 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 AGNOS

2017-18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL

2017-19 TAUX DE FISCALITÉ 2017

2017-20 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX DE VOIRIE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

2017-21 ATTRIBUTIONS DES BAUX DE DEFRICHEMENTS